

RAPPORT ANNUEL DE GESTION de L'OFFICE DE L'EAU RÉUNION Exercice 2020

Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion du 17 février 2021

SOMMAIRE

1.	CONTI	RIBUER A L'EVALUATION DE L'ETAT DES MASSES D'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES	3
	1.1. 1.1.1. 1.1.2. 1.1.3. 1.1.4. 1.1.5. 1.1.6. 1.2. 1.2.1. 1.2.2. 1.2.3. 1.2.4.	QUALIFIER LE FONCTIONNEMENT DES SYSTEMES AQUATIQUES Des méthodes innovantes pour répondre aux spécificités hydrologiques de La Réunion Un état biologique des cours d'eau toujours préoccupant Des pressions anthropiques récurrentes Caractériser les volumes ruisselés dans les hauts de l'ouest Mieux comprendre le fonctionnement des zones humides L'état écologique des eaux côtières PARTICIPER A L'EXPERTISE ET AUX REFLEXIONS DE GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES AQUATIQUES Appuyer l'aide à la décision pour des pratiques durables L'hydrologie probablement impactée par le changement climatique Construire la planification de l'eau Reconquête de la continuité écologique et gestion équilibrée des ressources en eau	4 5 6 9 9 10 10
2	1.3.	DIFFUSER LES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	
2.	2.1. 2.2. 2.3.	ORER LA DISTRIBUTION DE L'EAU ET VEILLER AU TRAITEMENT DES EAUX USEES CARACTERISER L'ETAT PATRIMONIAL ET LE FONCTIONNEMENT DES EQUIPEMENTS	. 12 . 13
3.	IRRIG	UER LES CONSCIENCES AUX ENJEUX DE L'EAU	. 14
	3.1. 3.2. 3.3.	ECHANGER AVEC LES USAGERS	. 15
4.	MISE	EN COHERENCE DES PROGRAMMATIONS ET DE LEURS CYCLES	. 15
	4.1. 4.2. 4.3. 4.4. 4.4.1. 4.4.2.	FLEXIBILITE DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION DU BASSIN LES ENVELOPPES D'AIDES FINANCIERES TOTALEMENT ENGAGEES L'EFFET « PLAN EAU DOM » SUR LES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT STABILISATION DU PRODUIT DES REDEVANCES D'USAGE DE L'EAU Les redevances dans le prix de l'eau Les redevances sur l'eau, principale ressource financière de l'Office	. 16 . 18 . 19 19
5. AC		IENCE SALUTAIRE DES AGENTS FACE A LA CRISE SANITAIRE POUR CONTINUER	
	5.1. 5.1.1. 5.1.2. 5.1.3. 5.2. 5.2.1. 5.2.2.	LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	. 20 21 22 22 . 22

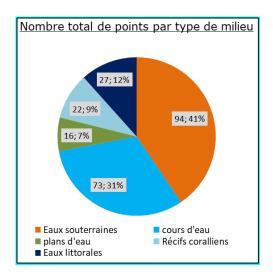
1.CONTRIBUER A L'EVALUATION DE L'ETAT DES MASSES D'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

1.1. Qualifier le fonctionnement des systèmes aquatiques

La stratégie d'observation des ressources en eau et de la biodiversité aquatique est ajustée pour la période 2021-2027, afin de suivre l'évolution des stocks d'eau des rivières pérennes, des aquifères d'altitude et littoraux, de caractériser la biodiversité aquatique spécifique, les espèces amphihalines et les récifs coralliens, d'évaluer le capital écosystémique des zones humides.

A cet effet, l'Office déploie des réseaux pérennes pour la caractérisation des ressources en eau et des zones humides, dont le réseau de contrôle de surveillance au titre de la Directive cadre sur l'eau, ainsi que des réseaux d'études pour la compréhension des dynamiques de transfert ou de fonctionnement des milieux naturels.

Milieux observés	Suivis réalisés	Finalité des suivis	Nombre de stations	Date de la première donnée
	Physicochimie et phytoplancton	Pérenne	13	2010
	Chimie	Pérenne	11	2015
Eaux littorales	Benthos de substrats durs	Pérenne	14	2015
	Benthos de substrats meubles	Pérenne	18	2013
	Piézométrie	Pérenne	38	1985
	Intrusion saline	Pérenne	28	2012
Nappes	Chlorures	Pérenne	6	1985
souterraines	Physicochimie et chimie	Pérenne	28	1985
	Aquifères d'altitude	Pérenne	5	2007
	Niveau et volume	Pérenne	3	1993
Etangs	Physicochimie et chimie	Pérenne	3	1998
	Fonctionnement étang de Saint-Paul	Etude	13	2020
	Débit et volume	Pérenne	35	1975
	Biologie	Pérenne	23	1995
	Chimie	Pérenne	22	1994
Rivières et	MEDIVI	Etude	3	2010
ravines	Ravine de l'ouest	Etude	16	2018
	Plaine des Palmistes	Etude	4	2018
	TPOL	Etude	2	2019
	Températures	Etude	24	2010



A la fin de l'année 2020, les réseaux d'observation de l'Office de l'eau sont constitués de 232 points de mesure répartis pour 49 au suivi des eaux littorales et 183 à celui des eaux continentales.

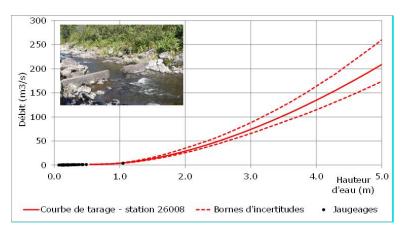
Sur ces 232 points de mesure :

- 172 sont concernés par des mesures qualitatives ;
- 137 pour des mesures quantitatives.

L'Office de l'eau Réunion est également producteur des données du réseau de contrôle de surveillance pour le bassin Réunion, contribuant à l'évaluation homogène des masses d'eau pour toute l'Union européenne.

Au total, l'Office de l'eau gère 181 sites associés au programme de surveillance 2016-2021.

1.1.1. Des méthodes innovantes pour répondre aux spécificités hydrologiques de La Réunion

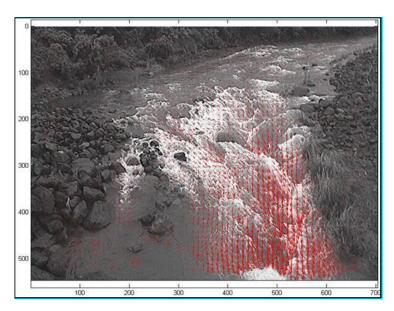


Soumis à des phénomènes pluviométriques intenses, les cours d'eau de La Réunion connaissent de grandes variations de débits entre les périodes de hautes eaux et celles de basses eaux.

Le suivi des basses eaux est facilité par l'accès direct aux cours d'eau pour caractériser les données.

Les incertitudes augmentent pour les fortes valeurs car l'acquisition de données de contrôle est plus complexe.

Afin de consolider les valeurs de débit de crue, un protocole de mesure est élaboré à partir des vitesses d'écoulement de surface jaugées à partir d'un radar portatif. Ce protocole est paramétré pour 19 stations de mesure en continu des débits à La Réunion.

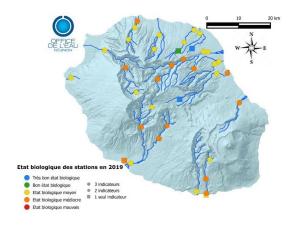


En parallèle, un réseau de 3 stations de mesure basée sur la prise d'image vidéo est fonctionnel. Les stations de « Rivière des Galets » et « Rivière des Fleurs Jaunes » produisent des données diurnes de débit qui permettent de caractériser les ressources en eau sur des sections habituellement inadaptées aux techniques de suivi classique.

Depuis septembre 2020, la station « Pont Domenjod » sur la Rivière des Pluies confirme la faisabilité de suivi nocturne grâce à l'installation de projecteurs infrarouge. Cela permet de couvrir l'ensemble du cycle hydrologique et de produire tous les indicateurs usuels pour la gestion des milieux aquatiques.

Ces techniques innovantes ouvrent de réelles perspectives pour la fiabilisation des valeurs de débits mesurées en hautes eaux. La limitation des incertitudes sur ces valeurs permettra aux gestionnaires d'optimiser le dimensionnement de leurs ouvrages pour faire face aux aléas susceptibles de porter atteinte à leur intégrité.

1.1.2. Un état biologique des cours d'eau toujours préoccupant



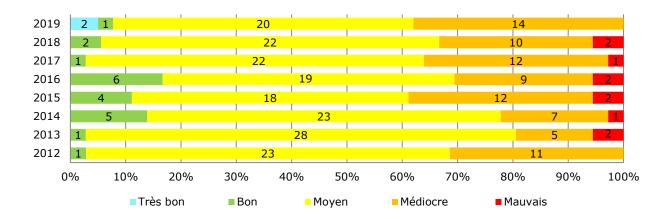
Intégrateurs biologiques de la teneur en nutriments et matières organiques du cours d'eau, les diatomées indiquent un état bon ou très bon sur la majorité des stations de mesure. Certaines embouchures sont plus propices aux pollutions organiques : Ravine Saint-Gilles, Rivière Saint-Jean, Rivière Saint-Etienne et Rivière Sainte-Suzanne.

Sensibles aux conditions hydrauliques et d'oxygénation du cours d'eau, les macro- invertébrés indiquent seulement 2 stations en bon état pour la campagne 2019 ; cela concernait 3 stations en 2018 et 2 en 2017.

Après les années 2017 et 2018 où les effectifs et les richesses sont très faibles, les abondances redeviennent

Le suivi annuel des populations piscicoles confirme la diminution globale des effectifs en cabots bouche ronde observée depuis 10 ans avec des densités en *Cotylopus acutipinis* qui atteignent des minima historiques sur plusieurs cours d'eau. Une légère amélioration des populations d'espèces accompagnatrices est observée avec localement des effectifs remarquables.

La synthèse de l'ensemble de ces données révèle un état biologique des rivières globalement moyen ou médiocre en 2019. Les dégradations sont principalement dues aux compartiments « poissons » et « invertébrés ». La proportion de stations en état moins que bon est relativement stable depuis 2012.



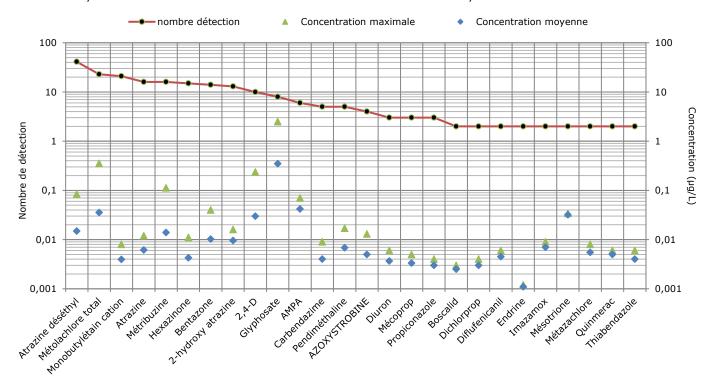
1.1.3. Des pressions anthropiques récurrentes

En ce qui concerne les eaux souterraines, une amélioration globale des teneurs en nitrate des forages est observée. Une station, « PIB6 Les Cocos », présente toutefois une moyenne annuelle supérieure au seuil de 50 mg/L et 12 stations sont concernées par des concentrations moyennes comprises entre 10 mg/L et 50 mg/L de nitrate, notamment à Saint-Paul (32.1 mg/L et 25.13 mg/L respectivement sur les secteurs de La Plaine et Oméga) et sur Saint-Denis (21.78 mg/L au Chaudron).

Par ailleurs, le phénomène de salinisation des aquifères côtiers est présent sur les secteurs de Saint-Paul, La Saline, Trois Bassins et du Gol. Des concentrations moyennes en chlorures de plus de 100 mg/L sont observées dans plusieurs forages : « Baril » à Saint-Philippe (101.37 mg/L), Brûlé (117 mg/L) et Marengo (103 mg/L) à l'Etang Salé, Petite Ravine (137 mg/L), Montée Panon (109.5 mg/L) et FRH5 (164 mg/L) à La Saline, Fond Petit Louis (174 mg/L) à Saint Leu.

Depuis 2019, le suivi des micropolluants est bimensuel pour les cours d'eau et trimestriel ou semestriel pour les nappes d'eau souterraine. L'atrazine reste le phytosanitaire le plus détecté dans les eaux souterraines à La Réunion ; les concentrations sont faibles et traduisent un lessivage progressif de la molécule et de ses métabolites. Dans les cours d'eau, le perchlorate est le plus retrouvé (50 détections) devant l'atrazine désethyl (41 détections). Pour les autres substances, quelques teneurs notables sont observées en rivière ou dans les eaux souterraines : glyphosate (2.5 μ g/L), oxadiargyl (0.39 μ g/L), métolachlore (0.354 μ g/L) ou encore du 2,4D (0.236 μ g/L). Plusieurs prélèvements mettent également en évidence des polluants tels que des médicaments (aspirine, paracétamol), de la caféine et des substances psychoactives (carbamazépine) dans les eaux brutes.

Phytosanitaires détectés au moins deux fois en 2019 et concentration moyennes et maximales mesurées



La dynamique de transfert des polluants vers les cours d'eau est corrélée à la pluviométrie, même si les pics de concentration ont un poids limité dans les valeurs moyennes annuelles qui restent assez stables.

Ainsi, sur les rivières Saint-Jean et Roches, l'apparition des herbicides « métolachlore » et « Métribuzine » semble fortement liée à l'utilisation de produits lors des phases de pré-levée de la canne. Ces molécules très lessivables se retrouvent rapidement dans les cours d'eau.

Bassin versant	Surface cultivée en canne à sucre		Quantité (Kg) de métolachlore annuelle estimée dans le cadre de cette étude	Quantité (Kg) de métribuzine annuelle estimée dans le cadre de cette étude	
	Km2 Hectares		(0.9 kg/ha)	(0.5kg/ha)	
Rivière Saint Jean	18.93	1893	1703.7	946.5	
Rivière des Roches	11.16	1116	1004.4	558	

Estimation des quantités de substance activées utilisées sur les bassins versant de la Rivière Saint-Jean et de la Rivière des Roches

1.1.4. Caractériser les volumes ruisselés dans les hauts de l'ouest

La détermination des volumes ruisselés sur la planèze ouest fait l'objet d'un réseau dédié depuis fin 2017 dans le but (i) d'étudier la relation pluie-débit et les coefficients de ruissellement et (ii) d'évaluer la ressource superficielle potentiellement exploitable, notamment pour des secteurs des hauts.

Les capacités de ruissellement sont très contrastées et très dépendantes de l'intensité pluviométrique à considérer dans le contexte du changement climatique.

En saison des pluies, le bassin versant de la Ravine Bernica affiche des ruissellements entre $1~000~m^3$ (2018/2019) et $2~000~000~m^3$ (2017/2018).

Sur le bassin versant de la Ravine Tête Dure, le volume ruisselé en saison des pluies est de l'ordre de 30 000 m³. Les saisons des pluies 2018/2019 et 2019/2020 ont été très déficitaires. Le volume ruisselé en saison sèche est d'environ 4 000 m³. Même en contexte pluviométrique déficitaire, des ruissellements sont observés en saison sèche.

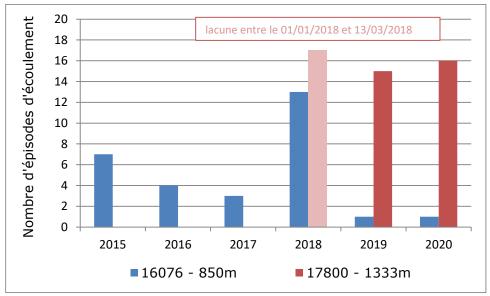
Les volumes ruisselés en m³/km² sont bien supérieurs dans les hauts : 57 000 m³/km² en moyenne à la station Ravine Tête Dure (1 333 m d'altitude) et 5 000 m³/km² à la Ravine Bernica (850 m d'altitude)

entre mai 2018 et avril 2020. Au cours des saisons des pluies 2015-2020, la moyenne des volumes ruisselés est de 122 000 m³/km² à la Ravine Bernica.

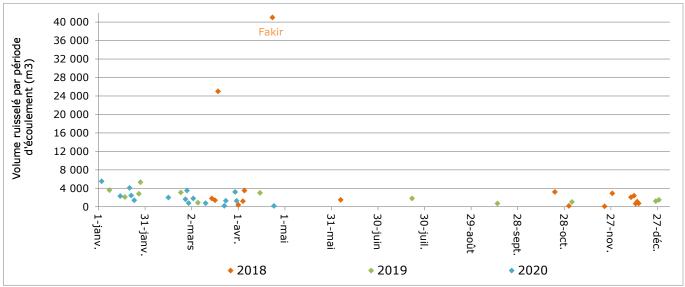
48 épisodes d'écoulement sont enregistrés depuis 2018 : 61% représentent un volume ruisselé inférieur à 2 000 m³, 33% représentent un volume ruisselé compris entre 2 000 m³ et 4 000 m³ et 6%, soit 3 pics de crue engendrent un écoulement supérieur à 5 000 m³.

La durée des périodes d'écoulement à la station Ravine Tête Dure montre que 59% des crues entre 2H et 5H et 31% entre 5H et 10H.

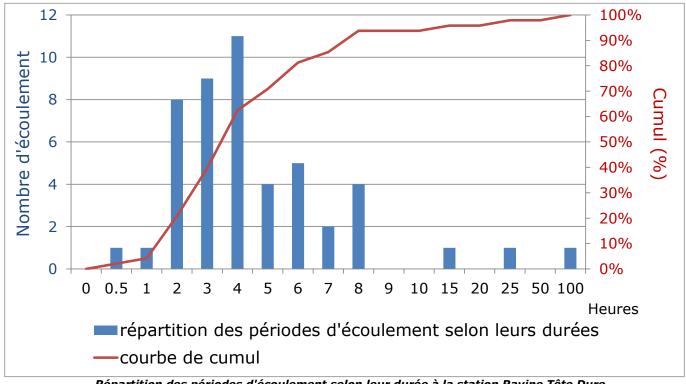
Ce fonctionnement des bassins versants conditionne le dimensionnement des ouvrages de stockage, tels que les retenues collinaires.



Nombre d'épisodes d'écoulement annuel dans les hauts de Saint-Paul



Volumes ruisselés sur la Ravine Tête Dure de 2018 à 2020



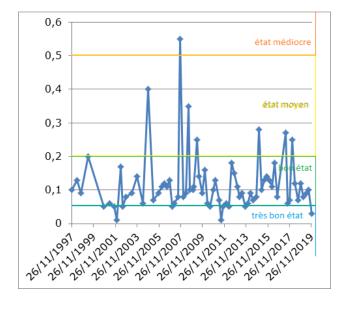
Répartition des périodes d'écoulement selon leur durée à la station Ravine Tête Dure

1.1.5. Mieux comprendre le fonctionnement des zones humides

L'étang de Saint-Paul est un milieu privilégié pour le développement de la biodiversité aquatique dont les relations avec l'océan et les flux issus des bassins versants restent mal connus.

Les quantifications de micropolluants correspondent globalement aux usages et aux pratiques agricoles réalisés autour de l'étang de Saint-Paul et dans une moindre mesure sur son bassin versant : atrazine déséthyl majoritairement, métolachlore en saison des pluies et de 2,4-D en saison sèche.

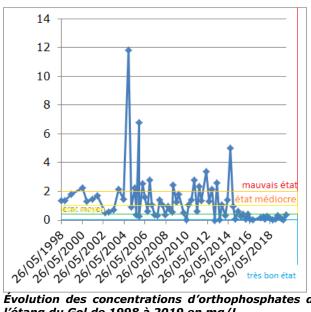




L'étang de Saint-Paul est considéré en état moyen du fait des teneurs en oxygène, phosphore total et ammonium. Ces paramètres présentent un état moyen depuis le début des observations en 1997.

Une certaine amélioration est constatée depuis 2015, fortement liée aux actions de gestion qui sont mises en œuvre sur cette masse d'eau.

 Évolution des concentrations de phosphore total dans l'étang de Saint-Paul de 1997 à 2019 en mg/L



Évolution des concentrations d'orthophosphates dans l'étang du Gol de 1998 à 2019 en mg/L

L'étang du Gol est en mauvais état du fait de deux polluants spécifiques de l'état écologique, cuivre et zinc, dont les teneurs dépassent les normes de qualité environnementales.

En ce qui concerne les autres micropolluants, les principales quantifications concernent des herbicides comme le 2,4-D, le glyphosate et son métabolite l'AMPA.

L'état est considéré comme médiocre au regard des paramètres de pollution organique. Depuis 1998, l'étang du Gol présente un état dégradé qui tend à s'améliorer pour les paramètres « nutriments » depuis la modernisation de la station d'épuration de Saint-Louis achevée en 2015.

1.1.6. L'état écologique des eaux côtières



L'état écologique est jugé « bon » sur une majorité de masses d'eau côtières, voire très bon sur la masse d'eau du Volcan.

Les lagons de Saint-Gilles, Etang Salé et Saint-Leu sont en état moyen en raison d'une vitalité corallienne dégradée. Part du recouvrement en corail vivant du substrat colonisable, la vitalité corallienne varie de 27,3% à l'Etang Salé, 28,6% à Saint-Leu et 31,7% à Saint-Gilles. Pour mémoire, les taux de recouvrement moyen en corail vivant étaient de l'ordre de 51% dans les années 2000.

Le lagon de Saint-Pierre conserve un bon état avec une vitalité corallienne de l'ordre de 35,6%.

1.2. Participer à l'expertise et aux réflexions de gestion optimale des ressources aquatiques

1.2.1. Appuyer l'aide à la décision pour des pratiques durables

Les cours d'eau de La Réunion souffrent d'une qualité piscicole dégradée du fait de plusieurs facteurs : infrastructures limitant la continuité écologique, braconnage, prélèvement d'eau... L'enjeu de restauration de la biodiversité aquatique des rivières est lié à une connaissance améliorée des traits de vie et des habitats des espèces peuplant les rivières réunionnaises.

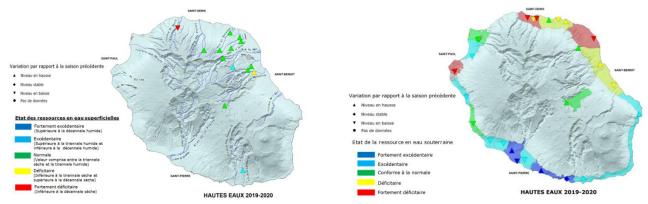
Fruit d'un partenariat entre l'Office de l'eau, OCEA Consult et l'Office français de la biodiversité, les résultats de l'étude sur les « préférences d'habitats » précisent, pour près de 23 taxons, les caractéristiques des zones qu'ils occupent de manière privilégiée au sein des cours d'eau. Ces nouvelles informations permettent de poursuivre de manière plus efficace les actions de reconquête écologique. Ces traits de vie, spécifiques aux différentes espèces, peuvent dorénavant être pris en compte dans les actions à mener tels que les suivis de population, les plans de conservation ou la définition des débits écologiques.

1.2.2. L'hydrologie probablement impactée par le changement climatique

Après une année pluviométrique 2019 exceptionnellement déficitaire, déficit record de -48% de la saison des pluies 2018/2019, la saison des pluies 2019/2020 affiche un déficit moyen de 13 % (au 19ème rang sur 49).

A l'issue de la période des hautes eaux 2020, les débits médians sont en hausse sur l'ensemble de l'île par rapport à la situation de 2019. La Rivière Saint-Denis est le seul cours d'eau où le débit médian diminue. La période des hautes eaux 2020 est caractérisée par des crues de faible intensité, avec des périodes de retour inférieures à 2 ans.

Les masses d'eau souterraine présentent des niveaux globalement en baisse par rapport à la saison précédente avec quelques hausses localisées sur le secteur des Plaines et du Sud.

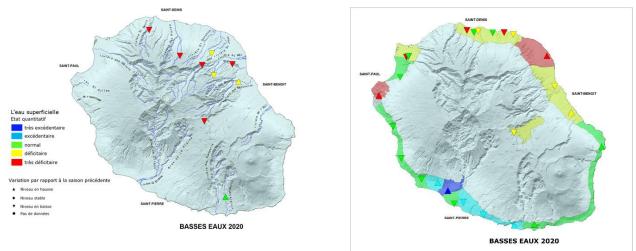


Bilan de la saison humide 2019-2020

La pluviométrie de la saison sèche (mai-octobre 2020) se classe au 2ème rang des plus déficitaires sur 49 années.

La période des basses eaux de l'année 2020 est déficitaire à fortement déficitaire dans le nord et l'est. De nouveaux débits minimums sont ainsi établis sur la Rivière Saint-Denis, la Rivière du Mât et le Bras Panon. La Rivière Langevin se maintient dans une situation normale.

En ce qui concerne la ressource souterraine, 17 des 23 stations indiquent des niveaux des nappes en baisse : toutes les stations du Nord et de l'Ouest, la moitié des piézomètres de l'Est et du Sud.



Bilan de la saison sèche 2020

1.2.3. Construire la planification de l'eau

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau, SDAGE, fixe les orientations en faveur d'une gestion équilibrée de la ressource en eau entre tous les usages et de la reconquête de l'état de santé des écosystèmes aquatiques. Son élaboration est faite de manière itérative, tous les 6 ans, et s'appuie sur une large concertation de l'ensemble des acteurs de l'île.

Le Comité de l'eau et de la biodiversité, CEB, adopte le 27 novembre 2020 le projet de SDAGE 2022-2027, permettant de le soumettre à une évaluation environnementale et à la consultation du public.

Entre décembre 2019 et septembre 2020, plus de 10 ateliers ont mobilisé les acteurs du territoire.

En séances du 2 avril 2020 puis du 6 octobre 2020, la commission « planification » du Comité de l'eau et de la biodiversité confirme les axes stratégiques et les lignes directrices du plan d'actions.



Le projet de SDAGE 2022-2027 s'organise pour (1) une meilleure intégration de la gestion de l'eau dans les politiques d'aménagement, notamment au travers d'une prise en compte du continuum Homme-Terre-Mer, (2) l'amélioration structurelle et organisationnelle de la gestion de la ressource en eau pour satisfaire les besoins et les équilibres naturels, (3) le rétablissement de l'état de santé des milieux aquatiques et de leur biodiversité par une meilleure gestion des différents usages, (4) la maîtrise des différentes sources de pollutions, particulièrement sur les milieux récepteurs fragiles, (5) l'amélioration de la communication pour faciliter l'appropriation des enjeux, et (6) une gouvernance partagée tendant à l'agilité des financements.

1.2.4. Reconquête de la continuité écologique et gestion équilibrée des ressources en eau

Une priorisation des actions de restauration de la continuité écologique concerne 14 des 56 obstacles référencés à La Réunion qui font l'objet de mesures fortes sur le cycle de gestion 2022-2027.

Il s'agit de 8 pêcheries de bichiques implantées aux embouchures des rivières Saint-Denis, Saint-Jean, Mât, Roches, Marsouins, Saint-Etienne et Galets, des pistes des carriers situées en aval de la Rivière Saint-Etienne et celle qui permet d'accéder à la prise d'eau du Bras de la Plaine et de 4 barrages implantés sur les cours d'eau suivants : Bras de la Plaine, radier Beauvallon, seuil de Bengalis sur la Rivière du Mât et le seuil Bourbon sur la Rivière Saint-Denis.

En ce qui concerne la gestion globale des ressources en eau, les sujets de l'ajustement des débits prélevés en fonction des ressources disponibles et du potentiel aquifère de la Plaine des Fougères et de la Plaine des Palmistes illustrent la nécessité d'une réflexion collective pour atteindre l'équilibre entre besoins et ressource en eau disponible dans le respect des fonctionnalités des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Sous l'égide d'un groupe technique « Ressource en eau », une feuille de route articule cette réflexion autour de 3 axes : la connaissance, la gouvernance et la planification des actions sur le prochain plan de gestion.

1.3. Diffuser les connaissances techniques et scientifiques

Sept « <u>Chroniques de l'eau Réunion</u> » en 2020 ont conforté l'information des acteurs de l'eau et des usagers par une analyse conjoncturelle de la ressource en eau, des milieux aquatiques et de leurs usages dans le bassin Réunion.

Des sujets comme la qualité biologique et chimique des eaux superficielles, ou encore l'état quantitatif des eaux superficielles à La Réunion ont été traités avec également des rapports d'études spécifiques sur les dynamiques de transferts de substances dans les cours d'eau, les volumes ruisselés dans les ravines de l'Ouest ou encore l'origine des intrants dans les captages prioritaires.

<u>donnees.eaureunion.fr</u> constitue l'accès du bassin Réunion aux informations techniques, scientifiques et socio-économiques sur la ressource en eau, à celles de caractérisation des usages de l'eau, ainsi qu'aux données sur les dispositifs de maîtrise de la pollution de l'eau; il fournit aussi des analyses tendancielles,

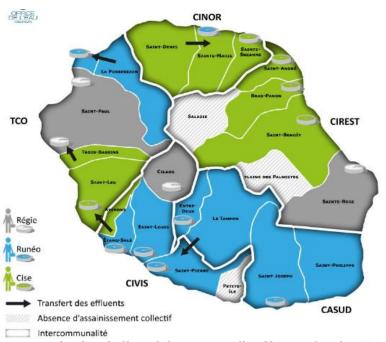
telles que les occurrences d'évènement hydrologique ou l'évolution de la tarification des services publics d'eau et d'assainissement collectif.

<u>donnees.eaureunion.fr</u> est le portail pour La Réunion du système d'information sur l'eau (SIE) français, eaufrance.fr, qui dispose d'un <u>portail documentaire national sur l'eau et la biodiversité.</u>

Les données physico-chimiques, piézométriques, et hydrométriques produites par l'Office de l'eau Réunion sont à présent diffusées automatiquement, dès le lendemain de leur validation interne, sur le portail de bassin http://reunion.eaufrance.fr.

2.AMELIORER LA DISTRIBUTION DE L'EAU ET VEILLER AU TRAITEMENT DES EAUX USEES

2.1. Caractériser l'état patrimonial et le fonctionnement des équipements



Organisation de l'assainissement collectif au 1er janvier 2020

Les eaux usées de près de 200 000 abonnés sont traitées sur les 16 stations d'épuration de l'île, qui rejettent plus de 28 millions de mètres cube d'effluent traité sur l'année, principalement dans les eaux littorales.

Au titre de l'assistance technique, l'évaluation des systèmes de traitement des eaux usées se poursuit.

8 stations d'épuration, représentant 180 000 équivalents habitants cumulés, font ainsi l'objet d'expertise régulière du traitement des effluents et de la gestion des résidus.

En complément du diagnostic technique, 16 audits et bilans sont fournis pour l'exploitation des ouvrages en vue d'optimiser leur fonctionnement.

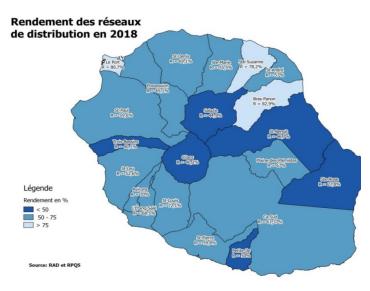
Les dispositifs d'autosurveillance sont également examinés et font l'objet d'un rapport transmis aux autorités organisatrices, aux exploitants et aux services de Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Plus de 146 millions de mètres d'eau sont prélevées dans les rivières et les aquifères pour alimenter quelque 384 000 abonnés de La Réunion à travers 7 000 km de canalisation.

Entre 2013 et 2018, le volume annuel prélevé par abonné évolue de 404 m3 à 381 m3.

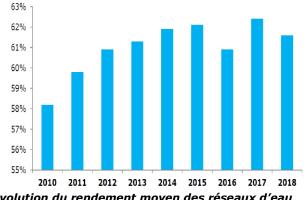
24 unités de potabilisation assurent le traitement de l'eau sur l'île et produisent près de 150 000 m3 chaque jour.

5 unités de potabilisation supplémentaires sont en travaux et augmenteront de 30% la capacité de production.



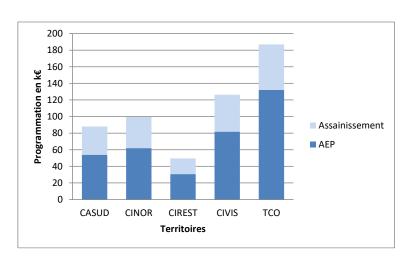
Les rendements de réseau en eau potable

Les niveaux de performance progressent notamment vis-à-vis des fuites et des pertes sur les réseaux ; le rendement moyen est de l'ordre de 62 %.



Evolution du rendement moyen des réseaux d'eau potable

2.2. Conforter les actions et les projets des opérateurs



Depuis le 1^{er} janvier 2020, les compétences *eau et assainissement* sont exercées pleinement par les 5 communautés d'agglomération.

Les outils tels que les contrats de progrès, les programmes pluriannuels d'investissement et les schémas directeurs, définissent la programmation technique et financière des services publics d'eau et d'assainissement.

550 millions d'euros d'investissement sont envisagés entre 2020 et 2024 et concernent pour 2/3 l'eau potable et 1/3 l'assainissement.

Dans le domaine de l'eau potable, les besoins se concentrent sur la distribution, le traitement et le stockage : ils sont estimés à 346 millions d'euros sur la période 2020-2024.

En matière d'assainissement, les besoins évalués à 192 millions d'euros sur la période 2020-2024 se regroupent essentiellement sur la collecte des effluents, les réseaux et les postes de relèvement.

2.3. Améliorer le savoir-faire et les compétences



La dynamique territoriale s'appuie sur des réseaux métiers (i) pour consolider la culture collective en termes de pratiques et de relation à l'usager, (ii) pour développer la compétence des services publics via des formations et des échanges d'expérience.

Ces réseaux métiers sont déclinés par thématique : eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif.

En association avec la délégation Réunion du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, l'Office de l'eau a organisé un cycle de formation sur le contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif du 2 au 5 novembre 2020.

Cette formation, organisée en distanciel au regard du contexte sanitaire, a permis à 26 agents des services publics d'assainissement non collectif de renforcer leurs connaissances réglementaires et de se perfectionner dans la réalisation des diagnostics des dispositifs d'assainissement non collectif.

En complément, les réseaux d'acteurs, qui regroupent entre 20 et 50 agents des autorités organisatrices, des opérateurs ainsi que les services de l'Etat, se réunissent régulièrement pour approfondir et partager les enjeux identifiés pour les services d'eau et d'assainissement. Ainsi, en 2020, trois moments spécifiques ont porté sur :

- les pistes d'amélioration de la gestion des résidus de traitement de l'eau à La Réunion, le 9 juillet 2020 ;
- les points saillants des conventions de raccordement pour une meilleure gestion des effluents non domestiques, le 1er octobre 2020 ;
- la gestion financière des services publics d'assainissement non collectif, le 26 novembre 2020.

3. IRRIGUER LES CONSCIENCES AUX ENJEUX DE L'EAU

3.1. Echanger avec les usagers



Le site institutionnel numérique <u>eaureunion.fr</u> constitue l'ossature des systèmes d'information gérés ou relayés par l'Office de l'eau. Il est également l'interface principale de relation avec les usagers.

L'information sur l'eau est aussi véhiculée via différents réseaux sociaux comme la page Facebook « <u>Fau de La Réunion</u> » qui relaie notamment des articles, photos, vidéos, les animations pédagogiques réalisées par l'Office, par nos partenaires et les acteurs de l'eau.

A l'occasion de la Semaine européenne du développement durable, un jeuconcours a été organisé sous forme de résolutions d'énigmes permettant de compléter une grille de mots croisés. Cette action, ainsi que les rendez-vous hebdomadaires proposés sous forme de conseil pour optimiser sa consommation en eau... ont permis d'augmenter le nombre d'abonnés à la page, dorénavant suivie par plus de 1 160 personnes.

Le compte Instagram « <u>@eaureunion</u> » a pour objectif de sensibiliser le public, par l'image, à la préservation des milieux aquatiques.

Le compte Twitter « <u>@eaureunion</u> », est destiné principalement aux professionnels dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

3.2. Rencontrer les usagers

L'Office de l'eau Réunion intervient auprès d'établissements scolaires, d'associations ou encore de collectivités sur les enjeux liés à l'eau.

En 2020, L'Office de l'eau Réunion a réitéré son partenariat avec la CINOR dans le cadre du *Plan climat air énergie territorial*, ainsi qu'avec la Réserve naturelle marine dans le cadre des Aires marines éducatives ; dans ce cadre, l'Office de l'eau réalise des interventions pédagogiques sur l'eau dans les écoles engagées dans les dispositifs concernés.

La Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de La Réunion continue à mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de prévention, pour préserver la biodiversité aquatique, dans le cadre de la convention signée avec l'Office.



Intervention pédagogique pour un BTS, à Cilaos

3.3. Apporter aux usagers des informations judicieuses

L'année 2020 signe le début d'une collaboration entre l'Office de l'eau Réunion et le Rectorat de La Réunion, par la mise à disposition d'un professeur-relai. Ce dernier est notamment chargé d'accompagner l'Office de l'eau Réunion dans la réalisation de ressources pédagogiques en adéquation avec le programme scolaire et les diffuser auprès du corps professoral.



Le premier travail collaboratif a été réalisé à l'occasion de la Fête de la science.

Le jeu de l'oie « Péripludo » de l'Office de l'eau Réunion a été digitalisé, mis à jour, et scindé en plusieurs plateaux de jeu selon les cycles d'apprentissage visés.

Il est accessible depuis le site institutionnel ainsi que la plateforme pédagogique de l'Office « L'école h2o ».

Un dépliant sur la thématique des pollutions diffuses a été élaboré et complète le fonds documentaire de l'Office de l'eau Réunion. Par ailleurs, des affiches sur le financement de l'eau sur le territoire, ainsi que sur les missions de l'Office de l'eau Réunion ont été réalisées et alimentent le kit communication de l'établissement.

4.MISE EN COHERENCE DES PROGRAMMATIONS ET DE LEURS CYCLES

4.1. Flexibilité du programme pluriannuel d'intervention du bassin

Le programme pluriannuel d'intervention du bassin **accompagne financièrement les opérateurs** dans leur programme d'investissement : au cours de l'exercice 2020, les aides financières pour le cycle 2016-2021 ont été revalorisées à **50,67 millions d'euros** et la répartition des enveloppes par objectif a évolué afin de considérer l'avancement de la programmation.

Par ailleurs, les missions d'appui à la gouvernance de la gestion de l'eau, celles d'observation de la ressource en eau et de la biodiversité aquatique, et celles de diffusion de la connaissance à tous les

usagers et aux opérateurs sont essentiellement assurées **sous maîtrise d'ouvrage de l'Office** ; 34% de son budget annuel, soit quelque 4,3 millions d'euros, y sont dédiés.

Programme pluriannuel d'intervention du bassin sur la période 2016 - 2021, au 31 décembre 2020

Objectif		Montant prévisionnel		Montant engagé		Reste à engager
Rétablir et préserver les fonctionnalités des milieux	Aide financière	0,32M€ 100%	8,82M€ 100%	0,32M€ 100%	7,40M€ 83,9%	1,42M€ 16,1%
aquatiques	Maîtrise d'ouvrage Office	8,50M€ 100%		7,08M€ 83%		
Préserver durablement la	Aide financière	16,57M€ 100%	20,67 M€ 100%	16,57M€ 100%	19,99M€ 96,7%	0,68M€
ressource en eau	Maîtrise d'ouvrage Office	4,10M€ 100%		3,42M€ 83%		3,3%
Satisfaire durablement à tous	Aide financière	17,45M€ 100%	18,85 M€ 100%	17,45M€ 100%	18,62M€ 98,8%	0,23M€ 1,2%
les usages de l'eau	Maîtrise d'ouvrage Office	1,40M€ 100%		1,17M€ 83%		
Lutter contre les pollutions	Aide financière	15,75M€ 100%	18,40 M€ 100%	15,75M€ 100%	17,92M€ 97,4%	0,48M€
Lutter contre les ponutions	Maîtrise d'ouvrage Office	2,60M€ 100%		2,17M€ 83%		2,6%
Promouvoir les enjeux de l'eau pour leur appropriation	Aide financière	0,58M€ 100%	9,88 M€	0,57M€ 75,3%	8,32M€	1,56M€
par tous	Maîtrise d'ouvrage Office	9,30M€ 100%	100%	7,75M€ 83%	84,2%	15,8%
Total	Aide financière	50,67M€ 100%	76,57M€ 100%	50,67M€ 100%	72,25M€	4,32M€
Total	Maîtrise d'ouvrage Office	25,90M€ 100%		21,58M€ 83%	94,3%	5,7%

La coordination des programmations concourt à davantage d'efficience.

Le programme pluriannuel d'intervention du Bassin est corrélé aux cycles du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), 2016-2021 en cours et 2022-2027 à venir.

Le programme pluriannuel d'intervention du bassin est exécuté par l'Office de l'eau Réunion, en relation avec le Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion et en articulation avec les autres programmations, qu'elles soient européennes, nationales, ou locales.

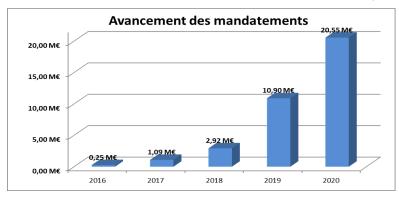
L'optimisation du financement de l'eau et de la biodiversité aquatique progresse grâce à la coordination entre, d'une part, les différentes sources de subvention, et, d'autre part, les divers leviers d'autofinancement que sont les prêts bancaires, éventuellement bonifiés, et la tarification des services publics.



4.2. Les enveloppes d'aides financières totalement engagées

Les enveloppes d'aides financières du programme pluriannuel d'intervention du Bassin sur la période 2016-2021 sont quasi intégralement engagées.

En matière d'attribution de subventions, **5,7 millions d'euros ont été octroyés** à des travaux et des études dans le domaine de l'eau et de la biodiversité aquatique, en 2020.



La trajectoire du mandatement des aides financières attribuées traduit la dynamique de réalisation de la programmation des actions et travaux.

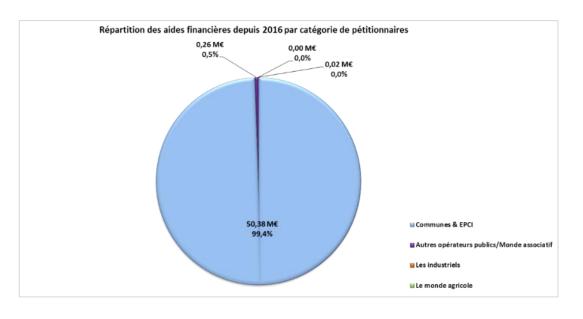
En 2020, 9,7 millions d'euros ont été payés aux pétitionnaires dans le cadre de l'avancement de leurs programmations des actions et travaux dans le domaine de l'eau et de la biodiversité aquatique.

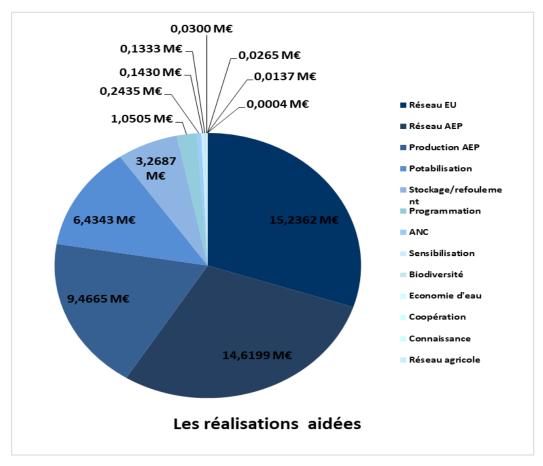
Objectifs	Enveloppes d'aides financières 2016-2021		Montant des subventions attribuées	Montant disponible	
1. Rétablir et préserver les fonctionnalités des milieux aquatiques	0,32 M€	0,6%	0,32 M€	0,00 €	
2. Préserver durablement la ressource en eau	16,57 M€	32,7%	16,57 M€	0,00 €	
3. Satisfaire durablement à tous les usages de l'eau	17,45 M€	34,4%	17,45 M€	0,00 €	
4. Lutter contre les pollutions	15,75 M€	31,1%	15,75 M€	0,00 €	
5. Promouvoir les enjeux de l'eau pour leur appropriation par tous	0,58 M€	1,1%	0,57 M€	3 543,15 €	
Total	50,67 M€	100,0%	50,67 M€	3 543,15 €	

Les **50,67** millions d'euros

engagés
correspondent à
la mise en œuvre
de 157 millions
d'euros de
travaux et
d'études, dont
111 millions
d'euros de
dépenses
éligibles.

Le taux moyen d'intervention financière de l'Office représente plus de 45% des dépenses éligibles et près d'un tiers du coût de projet.





Pour prolonger l'appui financier de l'Office de l'eau au regard de l'avancement de l'enveloppe de subventions, jusqu'au 31 décembre 2021, un dispositif transitoire est mis en œuvre :

- ❖ Taux de subvention de 30% du montant des dépenses éligibles ;
- ❖ Pré agrément des demandes de subvention sur la base du cadre d'intervention du PPI 2016-2021, pour les dispositions autres que le taux d'intervention, et permettant le démarrage opérationnel préalablement au 1er janvier 2022;
- Opération commencée avant le 1er janvier 2022 et non finalisée à cette date : à défaut, caducité du pré agrément ;
- ❖ Conventionnement et règlement de la subvention après le 1er janvier 2022, selon les dispositions du cadre d'intervention 2022-2027, à l'exception de celles déjà mises en œuvre ;
- Financement de la mesure transitoire par le produit des redevances du cycle 2022-2027.

4.3. L'effet « plan eau DOM » sur les services publics d'eau et d'assainissement

Les aides financières apportées par le programme pluriannuel d'intervention du bassin continuent à soutenir très majoritairement le développement des services publics d'eau et d'assainissement.

Depuis le début de ce cycle de programmation, les autorités organisatrices des services publics d'eau et d'assainissement apparaissent comme les principaux bénéficiaires des aides financières servies par l'Office de l'eau, que ce soit en nombre de projets subventionnés ou en volume financier.

L'eau domestique constitue le principal bénéficiaire des aides financières.

Deux tiers des aides financières attribuées ont permis aux services publics d'eau de répondre aux enjeux de sécurisation de l'alimentation en eau et d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée dans les territoires.

14,6 millions d'euros ont été consacrés au renouvellement et à la création de 106.000 mètres de canalisation d'eau domestique, représentant près de 42 millions d'euros de travaux ;

La production d'eau domestique a pu croître grâce aux 9,5 millions d'euros d'aide financière qui ont contribué à 31 millions d'euros de travaux d'équipement ;

8 unités de potabilisation desservant environ 12.500 abonnés ont été cofinancées à hauteur de 6,4 millions d'euros, pour 16,2 millions d'euros de coût total.

30% des subventions ont été consacrées à la maîtrise des pollutions avec plus d'une quarantaine d'opérations de création ou de réhabilitation de système collectif d'assainissement, concernant notamment 77.000 mètres de canalisation, réalisées pour un coût total de 44 millions d'euros, dont 15,2 millions d'euros de financement du programme pluriannuel d'intervention du bassin;

Le transfert des compétences de l'eau et des milieux aquatiques a été accompagné pour 4 intercommunalités à hauteur de 540.000 euros.

4.4. Stabilisation du produit des redevances d'usage de l'eau

4.4.1. Les redevances dans le prix de l'eau

Les redevances d'usage de l'eau représentent 6,5% du prix moyen de l'eau.

Sur la base de la consommation moyenne annuelle d'eau par abonné, la facture d'un abonné à l'eau potable raccordé au réseau d'assainissement collectif à la Réunion s'établit à 456,00 euros, toutes taxes comprises, par an dont 30 euros pour le paiement des redevances d'usage de l'eau.

L'abonné en zone d'assainissement non collectif dépense lui en moyenne 235 euros pour la fourniture d'eau potable dont 22 euros de redevances d'usage de l'eau.

4.4.2. Les redevances sur l'eau, principale ressource financière de l'Office

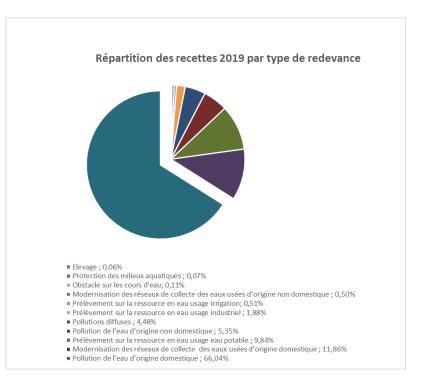
La quasi-totalité des ressources financières du programme pluriannuel d'intervention du bassin provient des redevances d'utilisation ou de pollution de l'eau et d'exploitation des milieux aquatiques.

Redevance	Recettes		
Elevage	6 786,78 €	0,06%	
Protection des milieux aquatiques	8 327,40 €	0,07%	
Obstacle sur les cours d'eau	12 930,00 €	0,11%	
Modernisation des réseaux de collecte des eaux usées d'origine non domestique	57 372,30 €	0,50%	
Pollutions diffuses	513 640,87 €	4,48%	
Pollution de l'eau d'origine non domestique	612 272,03 €	5,35%	
Modernisation des réseaux de collecte des eaux usées d'origine domestique	1 277 361,70 €	11,15%	
Prélèvement sur la ressource en eau pour tout usage	1 401 408,95 €	12,24%	
Pollution de l'eau d'origine domestique	7 563 727,24 €	66,04%	
Tota	I 11 453 827,27 €	100,00%	

La redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique constitue les **deux tiers des recettes**, dont sont déduits 350.000 euros de frais de recouvrement servis aux exploitants de service d'eau.

Sur les **11,4 millions d'euros** de redevances, rattachées à l'exercice 2019 et perçues par l'Office de l'eau en 2019-2020, **9,9 millions d'euros** proviennent directement de la facture d'eau des abonnés des services publics d'eau et d'assainissement.





5.RESILIENCE SALUTAIRE DES AGENTS FACE A LA CRISE SANITAIRE POUR CONTINUER LES ACTIVITES

5.1. Les lignes directrices de gestion des ressources humaines

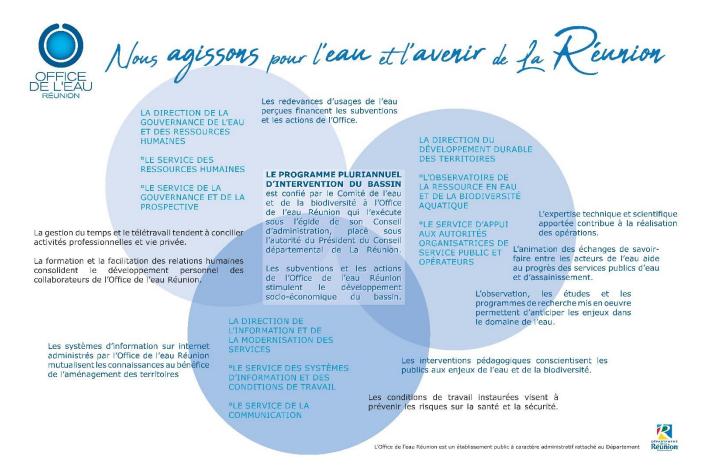
L'Office de l'eau, dans le cadre de la définition de la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines qui vise la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ainsi que les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours, détermine les lignes directrices de gestion pour la période 2021-2026, comme suit :

- 1. Vision transversale et collaborative des activités dans la conduite des politiques publiques de l'Office de l'eau Réunion ;
- 2. Acquisition primordiale des compétences dans le domaine de l'eau et de la biodiversité aquatique lors de la prise de fonction ;
- 3. Attention particulière sur l'égalité entre les femmes et les hommes, par rapport aux métiers techniques exercés au sein de l'établissement ;
- 4. Irrigation croisée et tout azimut, dans l'organigramme fonctionnel, des thématiques d'action telles que les services supports, le développement territorial, les compétences administratives ou les sciences et techniques ;
- 5. Cohérence des fiches de poste ;
- 6. Fixation d'un tableau des effectifs et des emplois cible ;
- 7. Effectif cible de 58 agents;
- 8. Modernisation des services, en termes de transition numérique ;
- 9. Instauration des conditions de travail qui optimisent l'articulation entre les activités professionnelles et la vie privée ;
- 10. Rationalisation de la gestion des dossiers individuels des agents ;
- 11. Confortement de la prise en compte de l'entretien professionnel annuel ;
- 12. Plan pluriannuel de formation;
- 13. Facilitation de l'accès aux préparations aux concours et examens ;
- 14. Parité salariale relative entre les fonctionnaires et les contractuels ;
- 15. Grille unique d'application du régime indemnitaire.

Les lignes directrices de gestion ainsi posées ont vocation à faciliter les mobilités de carrière correspondant à la légitime ambition des femmes et des hommes, qui contribuent au développement

du territoire de La Réunion, dans le domaine de l'eau et de la biodiversité aquatique, au sein de l'Office de l'eau Réunion.

Elles pourront être revues, en fonction de l'évolution plus ou moins substantielle, des missions confiées à l'Office de l'eau Réunion, et des conditions de leur conduite.



5.1.1. La progression régulière des effectifs

Au 31 décembre 2020, l'Office de l'eau comptabilise **41 agents** parmi lesquels, 8 contractuels, 1 apprenti, 2 agents en détachement et 1 agent en disponibilité pour convenances personnelles.

En termes d'aide à l'insertion des étudiants dans le monde du travail, sur 40 candidatures enregistrées, l'établissement a pu accueillir 8 stagiaires.

STATUT	AFFECTATION	DIPLOME PREPARE	ECOLE	DATE
Stagiaire	SERVICE D'APPUI AUX SERVICES PUBLICS D'EAU	ERVICE D'APPUI AUX SERVICES PUBLICS D'EAU BTS Métiers de l'eau L		Du 28/09/2020 au 16/10/2020
Apprenti	SERVICE D'APPUI AUX SERVICES PUBLICS D'EAU	Licence professionnelle Maintenance et Technologie : Organisation de la maintenance	Université de la Réunion	Du 01/10/2020 au 30/09/2021
Stagiaire	SERVICE INFORMATIQUE	UFR Sciences et Technologies L3 informatique et EEA	Université de la Réunion	Du 21/12/2020 au 08/01/2021
Stagiaire	OBSERVATOIRE DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES ECOSYSTEMES	MASTER II Sciences de la mer	Université de Perpignan	Du 01/02/2021 au 31/07/2021
Stagiaire	OBSERVATOIRE DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES ECOSYSTEMES	CAP AQE	Lycée Saint-Paul IV	Du 25/01/2021 au 05/03/2021
Stagiaire	OBSERVATOIRE DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES ECOSYSTEMES	BTS Métiers de l'eau	Lycée Saint-Paul IV	Du 03/05/2021 au 11/06/2021
Stagiaire	SERVICE D'APPUI AUX SERVICES PUBLICS D'EAU	BTS Métiers de l'eau	Lycée Saint-Paul IV	11/01/2021 au 19/02/2021
Stagiaire	SERVICE COMMUNICATION	Formation employée d'accueil et administratif	AFPAR	11/12/2020 au 19/01/2021

5.1.2. La masse salariale est au deuxième rang des enjeux budgétaires

Le budget alloué à la masse salariale s'est élevé, en 2020, à **2,31 millions d'euros**, dont 1,31 millions d'euros bénéficiant directement au personnel.

S'agissant du prélèvement de l'impôt sur les revenus à la source mis en application dès janvier 2019, il est à noter que l'Office de l'eau en tant que collecteur pour l'Etat, et en application des taux qui lui ont été transmis mensuellement par la Direction générale des finances publiques, a prélevé et reversé environ 75.400 euros pour la période 2020.

5.1.3. Le contexte sanitaire accentue le développement de la prévention des risques

Dans le cadre du plan de prévention, l'Office de l'eau Réunion a signé une convention avec le Centre de gestion de La Réunion pour pouvoir bénéficier de prestation visant à la mise en place d'actions préventives ou curatives en matière de prévention des risques psychosociaux au travail.

La crise sanitaire liée à la covid19 a été prise en charge avec la plus grande attention avec en objectif premier la sécurité et le bien-être des agents. Le télétravail a été généralisé pour assurer la continuité de service malgré le confinement. Pour les agents en présentiel, les gestes barrières ont été promus et des kits de sécurité ont été distribués (gel/solution hydroalcooliques individuels, masques, gants). Un système de prise de température a été mis en place pour les visiteurs ainsi qu'une traçabilité des présences pour faciliter une éventuelle recherche de cas contact.

5.2.La modernisation des services sous-tend la flexibilité et le collaboratif

5.2.1. Accélération de l'usage des techniques numériques de l'information et de la communication

L'épisode de confinement de mars 2020 a vu basculer la grande majorité des agents de l'Office en mode de télétravail. Un effort conséquent d'acquisition a été réalisé pour équiper la quasi-totalité des agents en ordinateurs et téléphones portables.

La dématérialisation poussée des processus, tels que les circuits de validation des bons de commande, factures, la gestion du temps de travail, les demandes de formation CNFPT, la réception des courriers, la tenue des réunions... a permis une continuité de service dans pratiquement tous les corps de métier.

L'utilisation accrue de ces technologies de l'information et de la communication a engendré une nécessité accrue de sécurisation des données et des informations relayées et stockées par ces systèmes, en raison de leur importance vitale pour l'activité de l'Office. Les résultats d'un audit de sécurité informatique ont donné lieu à un plan d'action de renforcement de la sécurité des systèmes d'information de l'Office. Ce plan d'action aborde bien sûr le volet technique mais met également l'accent sur le volet humain et organisationnel. En effet, les utilisateurs restent le premier rempart vis-à-vis des menaces telles que le phishing et autres méthodes de piratage basées sur l'ingénierie sociale.

5.2.2. Promotion de la culture collective et développement durable des activités

Une collaboratrice a été recrutée en 2020, notamment pour animer la communication interne et créer des événements de convivialité ; la mise en place d'un réseau social d'entreprise permet de faciliter et de fluidifier les échanges entre les agents.

L'Office s'est doté d'un premier véhicule électrique.

La demande de permis de construire du futur siège de l'Office est déposée.

La conception bioclimatique des bâtiments a guidé les choix architecturaux, afin d'obtenir le confort d'ambiance le plus naturel possible pour les visiteurs et agents, en exploitant au maximum les ressources renouvelables du site.

La conception du bâtiment de l'Office de l'eau propose un traitement exhaustif et transversal des sujets de qualité environnementale :

- Implantation bioclimatique;
- Protections solaires optimisées ;
- Fonctionnement en ventilation naturelle traversante;
- Optimisation des ressources disponibles (soleil, vent, eau);
- Confort visuel, acoustique et olfactif;
- Efficacité des équipements et simplicité de maintenance ;
- Qualité de vie (espaces verts, lieux de convivialité).



Au-delà du bâtiment, il a été jugé important de façonner un projet paysager pérenne ; cela nécessite de construire un système de développement du vivant, amené à évoluer avec le temps.

Les espaces extérieurs constituent le prolongement des bâtiments et forment une « seconde peau » participant à la transition écologique de l'opération dans le site. Les composantes paysagères du projet portent principalement sur le relief (respect des formes naturelles...), la stratégie végétale (forêt sèche autonome et favorable à la biodiversité...) et la gestion des eaux pluviales (noues et bassins filtrants plantés...).

Le siège de l'Office permettra d'accueillir plus de 150 visiteurs lors de conférences, séminaires, formations, journées de sensibilisations... et regroupera l'ensemble du personnel de l'Office de l'eau.

La livraison du siège est envisagée pour septembre 2022, avec un démarrage des travaux courant 2021.